

Société en commandite Gaz Métro
Cause tarifaire 2017, R-3970-2016



Tarification

Présentation à la Régie de l'énergie

Panel 8
9 septembre 2016

Original : 2016.09.09

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3970-2016
DEPOSEE EN AUDIENCE
Date: 9/9/16
Pièces n°: B0218

Gaz Métro – 11, Document 15
4 pages

Soldes d'inventaire

- Au moment du dégroupement tarifaire (début des années 2000)
 - Capacités de transport presque entièrement composées de FTLH entre Empress et la franchise
 - Fourniture achetée de façon relativement uniforme
 - Recours à de l'entreposage pour répondre au profil saisonnier
- => Soldes d'inventaire créés afin que les clients en achat direct sans transfert de propriété possèdent leur juste part de l'inventaire

Soldes d'inventaire (suite)

- Aujourd'hui
 - Déplacement d'une grande partie des achats de fourniture à Dawn
 - Remplacement de capacités de transport FTLH par des capacité FTSH
 - Achats de fourniture plus élevés en hiver
- => Opérationnellement, Gaz Métro n'a plus besoin que les clients sans transfert de propriété lui livrent l'ensemble de leur besoin d'hiver à l'avance
- Les soldes d'inventaire servent uniquement de garanties financières
 - *Conditions de service et Tarif* prévoient déjà de telles garanties sous forme de dépôts

**Gaz Métro propose d'abolir les soldes
d'inventaire**

Fusion des tarifs de transport des zones Sud et Nord

- Dans la décision D-2015-181, la Régie :
 - Reconnait l'iniquité liée à l'écart entre les tarifs de transport des zones Sud et Nord
 - Était en accord avec le fait que les clients d'une même catégorie tarifaire devaient bénéficier des mêmes conditions tarifaires, quelle que soit leur localisation
 - considérait que la fonctionnalisation des coûts associés à Champion requérait un examen plus approfondi
- Harmonisation des prix de transport au 1^{er} janvier 2016 et création d'un compte de frais reportés
- L'étude de la fonctionnalisation des coûts de Champion ne nécessite pas une analyse conjointe avec la fusion des zones
 - Fonctionnalisation : coûts totaux à récupérer par les tarifs
 - Fusion : importance d'avoir ou non des tarifs égaux dans les deux régions, nonobstant les coûts à récupérer

**Gaz Métro demande qu'une décision soit rendue dès
la Cause tarifaire 2017**